



MÉMOIRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE  
QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE :  
**ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS  
FUTURES**

**COOPSCO**

---

*Un réseau qui s'engage pour la jeunesse*

#### Contextualisation du contenu

Le présent document a été élaboré en considérant le contexte en vigueur lors de sa création. Nous avons donc tenu compte du plus grand nombre d'éléments pouvant avoir un effet sur son contenu. Nous vous prions cependant de considérer qu'aussi bien le contexte que l'environnement sont sujets à amener des changements.

#### Genre utilisé aux fins de rédaction

Le genre masculin est utilisé sans discrimination dans ce document, mais uniquement dans le but d'en alléger le contenu.

## COLLABORATIONS

### SOUS LA DIRECTION DE

- Francis Ladurantaye, président  
Réseau COOPSCO

### RÉDIGÉ PAR

- Geneviève Ducharme, directrice des ressources humaines et de l'éducation coopérative  
Réseau COOPSCO
- Paul Levesque, conseiller en relations publiques et gouvernementales  
Consortium de ressources et d'expertises coopératives

### COMITÉ CONSULTATIF SECTORIEL

- André Gagnon, directeur général  
Réseau COOPSCO
- Denis Gauthier, directeur des services-conseils  
Réseau COOPSCO

### RÉVISÉ PAR

- Marie-Hélène Leclerc

## TABLE DES MATIÈRES

I.	LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DES ENGAGEMENTS .....	5
II.	SOMMAIRE EXÉCUTIF .....	6
III.	CE QUI MOTIVE NOTRE PARTICIPATION .....	7
IV.	PRÉSENTATION DU RÉSEAU COOPSCO .....	8
V.	AXE D'INTERVENTION I : DE SAINES HABITUDES DE VIE.....	12
	➤ LES HABITUDES ALIMENTAIRES .....	12
VI.	AXE D'INTERVENTION II – UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE.....	16
	➤ LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES .....	16
VII.	AXE D'INTERVENTION III – DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR .....	17
	➤ LES INITIATIVES POUR FAVORISER LA CONCILIATION DU TRAVAIL AVEC LES AUTRES SPHÈRES DE LA VIE .....	17
VIII.	AXE D'INTERVENTION IV – UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE .....	18
	➤ L'ACCÈS DES JEUNES AUX LIEUX DÉCISIONNELS .....	18
	➤ LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE .....	22
IX.	CONCLUSION .....	25

## I. LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DES ENGAGEMENTS

### **RECOMMANDATIONS**

Recommandation 1 : Le réseau COOPSCO recommande que lors d'un appel d'offres pour les services alimentaires dans un établissement scolaire, l'option coopérative soit toujours étudiée en priorité.

Recommandation 2 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement priorise les partenariats avec les coopératives en milieu scolaire lorsqu'il souhaite promouvoir les saines habitudes de vie.

Recommandation 3 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement établisse un partenariat avec le réseau COOPSCO afin de mettre en place des projets pilotes dans les coopératives en milieu scolaire afin de permettre aux jeunes de connaître les valeurs nutritives des produits alimentaires qu'ils achètent grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.

Recommandation 4 : Le réseau COOPSCO appuie la demande de Force Jeunesse de consacrer un poste dédié à un administrateur de moins de 29 ans afin de s'assurer une représentativité de la jeunesse dans les sociétés d'État.

Recommandation 5 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement établisse des liens formels entre les organismes en contact avec la jeunesse comme le réseau COOPSCO et les grandes sociétés d'État afin de fournir chaque année à ces dernières des listes potentielles de jeunes administrateurs.

Recommandation 6 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement reconnaisse formellement la formation d'administrateurs de coopératives. Un mécanisme pourrait être mis en place avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le réseau COOPSCO.

Recommandation 7 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement mette en place des projets pilotes qui lient démocratie et nouvelles technologies.

Recommandation 8 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement reconnaisse formellement l'implication étudiante au niveau collégial par l'obtention de trois crédits collégiaux comme cela est le cas au niveau universitaire. Ces crédits pourraient remplacer un cours à option.

Recommandation 9 : Le réseau COOPSCO recommande que la prochaine stratégie jeunesse continue de développer la promotion de l'entrepreneuriat collectif à travers les agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse afin d'encourager la participation citoyenne et l'engagement bénévole.

### **ENGAGEMENTS**

Engagement 1 : Le réseau COOPSCO s'engage à produire un guide des solutions et des meilleures pratiques à la portée des coopératives en milieu scolaire afin de contrer le décrochage économique.

Engagement 2 : Le réseau COOPSCO s'engage à sensibiliser et à mobiliser les coopératives en milieu scolaire afin qu'elles placent le décrochage économique dans leurs priorités au niveau de leurs engagements envers le milieu.

Engagement 3 : Le réseau COOPSCO s'engage à produire et diffuser un guide des meilleures pratiques de conciliation travail/famille/études afin de s'assurer d'un équilibre positif pour les employés étudiants entre leur travail et les autres sphères de leur vie.

Engagement 4 : Le réseau COOPSCO s'engage à continuer de favoriser la participation des jeunes au conseil d'administration et les emplois étudiants à temps partiel dans les coopératives en milieu scolaire.

## II. SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le réseau COOPSCO soutient le gouvernement dans sa volonté de se doter d'une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse puisque les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus les mêmes attentes et les mêmes besoins qu'en 2001. Depuis sa mise en place, la Politique québécoise de la jeunesse a démontré la pertinence de coordonner les actions des différents acteurs dans l'optique d'assurer aux jeunes des transitions harmonieuses vers l'autonomie. Les trois orientations de la future Politique québécoise de la jeunesse sont particulièrement pertinentes :

1. Accompagner les jeunes dans les multiples transitions de leur passage à l'autonomie afin de soutenir leur réussite personnelle;
2. Favoriser la contribution des jeunes au développement du Québec et à la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable;
3. Orienter l'action gouvernementale en matière de jeunesse dans certains axes d'intervention complémentaires ciblés.

Le réseau COOPSCO s'inscrit comme un soutien du gouvernement particulièrement au niveau des deux premières orientations. Le réseau COOPSCO s'est aussi senti interpellé au niveau des quatre axes d'intervention et plus spécifiquement au niveau de l'Axe I - De saines habitudes de vie et de l'Axe IV - Une citoyenneté active et plurielle.

Dans l'Axe I, au niveau des saines habitudes alimentaires dans les lieux d'éducation, le réseau COOPSCO propose des pistes de solutions innovantes. Le réseau COOPSCO souhaite notamment utiliser les technologies de l'information pour informer et sensibiliser les jeunes à l'importance de bien s'alimenter.

Dans l'Axe 2, le mémoire revient sur les dommages du décrochage scolaire. Évidemment, il est de la responsabilité du gouvernement de trouver des solutions au niveau de l'éducation. Cependant, les autres milieux de la société doivent aussi s'engager pour trouver des solutions à leurs niveaux. Le réseau COOPSCO souhaite mettre en place, dans son réseau, un guide des meilleures actions à poser pour lutter contre le décrochage économique. Dans l'Axe 3, le réseau COOPSCO s'engage formellement concernant la conciliation travail/famille/études.

Dans l'Axe IV, le réseau COOPSCO rappelle l'importance de sensibiliser et d'encourager la participation citoyenne et l'action bénévole, notamment grâce aux agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse. Il est aussi important de continuer à valoriser l'implication au niveau collégial en accordant, comme à l'université, des crédits pouvant remplacer un cours à option. Dans cette partie, le réseau COOPSCO aborde aussi la question de l'utilisation des nouvelles technologies comme outils de promotion de la démocratie.

### III. CE QUI MOTIVE NOTRE PARTICIPATION

Le réseau COOPSCO est heureux de participer à la consultation sur la future Politique québécoise de la jeunesse du gouvernement du Québec pour remplacer la première Politique québécoise de la jeunesse parue en 2001 et les stratégies d'action jeunesse qui ont suivi. Le document de consultation produit par le gouvernement du Québec propose quatre axes d'intervention qui orienteront les actions du gouvernement dans les prochaines années pour accompagner les jeunes dans leur transition harmonieuse vers l'autonomie. Les quatre axes sont :

- Les saines habitudes de vie;
- Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires;
- Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir;
- Une citoyenneté active et plurielle.

Le réseau COOPSCO vous présentera dans ce présent mémoire le résultat d'une réflexion approfondie sur la place des jeunes dans leur communauté en s'intéressant principalement aux Axes I et IV du document de consultation : « Ensemble pour les générations futures ». À travers cette consultation publique, le gouvernement souhaite recueillir l'opinion des jeunes, des intervenants, des groupes et des experts sur sa proposition de principes et d'orientations qui formeraient la base de la prochaine Politique québécoise de la jeunesse.

Une grande partie des jeunes du Québec seront en relation, pendant leur parcours, avec le réseau COOPSCO puisque les coopératives en milieu scolaire sont présentes aux niveaux secondaire, collégial et universitaire. Attendu que le réseau COOPSCO a la chance d'être à travers ses membres clients, ses employés étudiants et ses administrateurs au cœur de la jeunesse du Québec, ce mémoire vise à faire partager la réalité de la jeunesse du Québec et proposer des recommandations concrètes pour améliorer l'implication, la participation et les habitudes de vie des citoyens, si importants pour l'avenir du Québec.

Formant la majorité des administrateurs pour les soixante conseils d'administration des coopératives du réseau COOPSCO, l'implication et la participation des jeunes revêtent une importance stratégique pour les coopératives en milieu scolaire. Pour être en mesure de préserver et de développer des conditions favorables pour que les étudiants s'impliquent dans leur communauté des moyens concrets doivent être mis en place en partenariat avec le gouvernement et les organisations jeunesse d'envergure nationale. De plus, le développement au cours des dernières années des services alimentaires dans les institutions scolaires gérés par les coopératives membres du réseau COOPSCO amène une nouvelle possibilité, celle de prioriser les saines habitudes de vie.

## IV. PRÉSENTATION DU RÉSEAU COOPSCO

Le réseau COOPSCO regroupe la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (FQCMS), plus de 60 coopératives en milieu scolaire ainsi qu'une filiale dans le domaine de l'édition, le Groupe Fides. Fondée le 12 novembre 1983, la FQCMS est l'organisme provincial qui représente les coopératives en milieu scolaire membres du réseau COOPSCO, les soutient dans la réalisation de leur plan d'affaires et les appuie dans leur offre de service auprès de leurs membres propriétaires. La mission de la FQCMS est d'assurer la pérennité et le développement de ses membres. Pour ce faire la Fédération :

- exerce un leadership mobilisateur pour assurer leur développement associatif et économique;
- les représente et défend leurs intérêts communs;
- fait la promotion des valeurs coopératives et du développement durable.

Sous la bannière COOPSCO, la FQCMS regroupe 60 coopératives en milieu scolaire présentes dans près de 90 établissements scolaires totalisant 114 points de service dans des écoles secondaires, des collèges et des universités du Québec, ainsi que deux points de vente en Ontario. Le réseau COOPSCO regroupe 400 000 membres.

Ces effectifs représentent un taux de présence de 92 % dans les universités, de 80 % dans les cégeps publics ainsi qu'une présence accrue dans les collèges privés et les écoles secondaires. Mentionnons aussi que le réseau COOPSCO compte aujourd'hui 15 librairies agréées. Le réseau COOPSCO rejoint au Québec plus de 300 000 étudiants!

### LE RÉSEAU COOPSCO

Regroupées sous la bannière COOPSCO, les coopératives en milieu scolaire ont voulu se doter d'une identification nationale afin de faciliter les initiatives promotionnelles.

Le réseau COOPSCO a pour mission d'être le point de référence dans le développement de l'industrie des outils du savoir et la distribution de ses produits, de la coopération et de l'engagement social et économique dans sa communauté d'appartenance ainsi qu'une mission d'éducation et de formation auprès des étudiants membres qui siègent sur ses conseils d'administration.

En 2014, les coopératives membres du réseau COOPSCO ont versé :

- près de 6,7 millions \$ en ristournes à l'achat aux membres des coopératives;
- près de 900 000 \$ en dons, commandites, subventions aux activités étudiantes et développement du milieu;
- et plus de 100 000 \$ en bourses d'études aux étudiants.



Le réseau COOPSCO réalise près de 134 millions \$ de chiffre d'affaires, possède des actifs supérieurs à 38 millions \$. Les 60 coopératives membres du réseau COOPSCO génèrent plus de **1 200 emplois étudiants** en injectant plus de 3,5 millions \$ en salaires.

Les membres du réseau COOPSCO offrent des produits et services dans les domaines suivants :

- **Librairie** : Ce service comprend la vente de livres scolaires, techniques et spécialisés, de littérature générale, de nouveautés et de best-sellers. Des publications en format numérique sont également disponibles en ligne via la librairie numérique. Un service de commande spéciale est également disponible. La librairie coopérative agréée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec offre une plus grande sélection de livres et un service de vente aux bibliothèques et autres organismes subventionnés.
- **Alimentaire** : Ce service comprend la gestion de cafétéria, de comptoir alimentaire ou café étudiant, de restaurants, de machines distributrices et de traiteur.
- **Papeterie** : Ce service comprend la vente de fournitures scolaires, d'articles de bureau, de papeterie fine, de matériel d'art, de calculatrices et d'articles-cadeaux. Un service de commande spéciale est également disponible.
- **Informatique** : Ce service comprend la vente d'ordinateurs, de périphériques, de logiciels, et de fournitures.
- **Dépanneur** : Ce service d'épicerie-dépanneur est offert à proximité des résidences d'étudiants.
- **Imprimerie, édition et photocopie** : Ce service comprend la gestion d'imprimerie, de maison d'édition et de centre de photocopie.
- **Gestion de résidence étudiante.**
- **Gestion de stationnement.**

## **L'IMPLICATION DU RÉSEAU COOPSCO AUPRÈS DE LA JEUNESSE DU QUÉBEC**

En complémentarité de ses membres, le réseau COOPSCO a fait, à travers les années, preuve d'une réelle implication auprès de la jeunesse québécoise. Celle-ci se traduit notamment par des dons et des commandites de plus de 80 000 \$ en 2014 ainsi qu'une implication dans l'ensemble des événements suivants :

### **1- Programme Forces AVENIR — Collégial**

Pour une 4<sup>e</sup> année, s'unit à Forces AVENIR pour reconnaître, promouvoir et honorer les étudiants du niveau collégial pour leur engagement continu en parallèle à la poursuite de leurs études. Lors du gala Forces AVENIR, tenu au Théâtre Capitoile de Québec, se sont rassemblés parents, amis, dignitaires et membres de la communauté collégiale afin de célébrer les lauréats. Ces derniers ont reçu un AVENIR, symbole de la reconnaissance et de l'engagement Forces AVENIR.

### **2- Programme Forces AVENIR — Universitaire**

Pour une 10<sup>e</sup> année consécutive, le réseau COOPSCO a pris une part active à titre de partenaire d'AVENIR dans la catégorie Société, communication et éducation lors de la 16<sup>e</sup> édition du Gala

Forces AVENIR universitaire qui s'est déroulé au Théâtre Capitole de Québec. Forces AVENIR universitaire récompense annuellement plus de 20 projets étudiants exceptionnels ainsi que 13 étudiants universitaires aux parcours remarquables.

### 3- Rendez-vous culturels intercollégiaux du RIASQ

Le réseau COOPSCO a renouvelé, en 2014, son partenariat avec le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ). Que ce soit pour Cégeps en spectacle, l'Intercollégial de danse, l'Intercollégial de théâtre, l'Intercollégial d'arts visuels ou encore le Circuit d'improvisation du RIASQ, le réseau COOPSCO sera identifié comme « commanditaire supporteur ». De plus, le réseau COOPSCO devient commanditaire collaborateur de Cégeps en spectacle pour les finales régionale et nationale et 5 bourses régionales de 500 \$ seront identifiées « Bourses COOPSCO ».

### 4- Concours Délirium durable

Le réseau COOPSCO était l'un des partenaires du concours Délirium durable. Cette 15<sup>e</sup> édition s'est tenue les 14 et 15 février au Collège de Rosemont. Ce sont 33 équipes qui ont réalisé un projet portant sur une problématique en lien avec le développement durable, soit 74 étudiantes et étudiants participants et 17 établissements d'enseignement de niveau collégial.

### 5- Semaine de la relève coopérative

Réalisée par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), la Semaine de la relève coopérative constitue un moment privilégié pour les entreprises coopératives et mutualistes de faire vivre la coopération auprès des personnes qui ne sont pas membres, notamment auprès des jeunes. Le réseau COOPSCO est l'un des partenaires majeurs de la Semaine de la relève coopérative.

En 2014, le réseau COOPSCO était partenaire du concours vidéo « Coopérer, c'est faire ensemble » qui s'inscrit dans la cadre de la Semaine de la relève coopérative et a offert trois cartes-cadeaux COOPSCO de 1 000 \$ chacune pour le vote du jury.

### 6- La Caravane coop à travers le Québec

Cette initiative, mise sur pied en 2012, vise à faire découvrir aux jeunes de 14 à 20 ans les valeurs et les outils d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif de façon dynamique et interactive. Tout au cours de l'année, la Caravane s'est déplacée à travers tout le Québec. Un tel déploiement favorise la mobilisation et l'engagement des jeunes dans des projets d'entrepreneuriat collectif en faveur du développement d'une culture entrepreneuriale dans les écoles et dans les milieux. Divers outils d'information, guides, capsules audio et vidéo, concours et jeu interactif ont contribué à faire connaître davantage la coopération. Les visiteurs ont pu participer au concours de la Caravane coop et 2 500 \$ en prix ont été remis partout au Québec, sous forme de cartes-cadeaux COOPSCO. Plus de détails sont disponibles sur la page :

[www.facebook.com/caravanecoop](http://www.facebook.com/caravanecoop).

#### 7- Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

La Fédération contribue annuellement à la campagne de financement de la Fondation pour l'éducation à la coopération. Fondée en 1994 autour d'orientations liées à l'éducation coopérative des jeunes, elle est la seule organisation caritative à promouvoir des actions coopératives en vue de contribuer à la formation des citoyens de demain.

#### 8- Mission internationale

Chaque année depuis 2009, les administrateurs étudiants du réseau COOPSCO ont la possibilité de participer à une mission internationale d'éducation coopérative pour aller découvrir le fonctionnement des coopératives à l'étranger. Cette mission est organisée en collaboration avec LOJIQ et la SOCODEVI.

#### 9- Programme de valorisation de l'expérience entrepreneuriale coopérative des administrateurs étudiants

En 2010, une réflexion portée par un comité réunissant des représentants du CQCM, de l'IRECUS et de la FQCMS a conclu qu'il y avait peu de moyens de retenir les jeunes administrateurs du réseau COOPSCO dans le mouvement coopératif une fois leur parcours scolaire terminé. Le comité a toutefois soulevé qu'il serait très intéressant pour le mouvement coopératif québécois de pouvoir avoir accès à ces administrateurs en tant que travailleurs ou administrateurs, car ils seraient déjà sensibilisés aux valeurs et au fonctionnement d'une coopérative, et possèderaient des compétences essentielles pour agir comme agents de changement dans des coopératives.

Les étudiants administrateurs de coopératives en milieu scolaire, environ 250 à travers le Québec, sont la pierre angulaire d'une bonne gouvernance et d'un bon développement des coopératives du réseau COOPSCO. Pourtant, très peu d'outils et de reconnaissance pour ce rôle essentiel existent, en réalité on apprend souvent sur le "tas". Au sein des conseils d'administration, on bénéficie parfois de courtes formations peu intégrées et, après avoir agi à titre d'administrateur, on ne reçoit pas nécessairement une reconnaissance explicite de cette expérience. Par conséquent, plusieurs administrateurs ne sont pas au fait des possibilités de poursuivre leur implication dans le mouvement coopératif et mutualiste québécois.

En 2012, le conseil d'administration de la Fédération a décidé de faire du projet de valorisation de l'entrepreneuriat coopératif une priorité stratégique pour le réseau COOPSCO. Ces travaux sont toujours en cours, et doivent être revus chaque année afin de s'adapter aux nouvelles générations qui entrent dans notre réseau.

#### 10- Bourses René-Houle

Chaque année, les bourses René-Houle, d'une valeur de 500 \$, sont remises aux administrateurs du réseau COOPSCO qui se démarquent par leur dynamisme dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateur de leur coopérative pour reconnaître l'engagement bénévole d'étudiants.

## 11- Salon de l'emploi et de l'engagement coopératif et mutualiste

Le premier salon de l'emploi et de l'engagement coopératif et mutualiste a été organisé conjointement par le CQCM et la FQCMS et a eu lieu le 13 mars 2015 au Complexe Desjardins. Quatorze fédérations et organisations coopératives ont participé comme exposants, ce qui a permis de faire connaître ces entreprises comme des employeurs différents auprès des jeunes.

## V. AXE D'INTERVENTION I : DE SAINES HABITUDES DE VIE

### ➤ LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Le réseau COOPSCO est interpellé par la question des habitudes alimentaires qui est posée dans le document de consultation de la future Politique québécoise de la jeunesse. Depuis quelques années le réseau COOPSCO a développé des services alimentaires. Ceux-ci ont pris de plus en plus de place au cours des 5 dernières années et le chiffre d'affaires du secteur alimentaire pour le réseau COOPSCO a augmenté de 81 % sur cette période.

Ainsi, au sein du réseau, on dénombre 28 coopératives qui gèrent des services alimentaires dans 63 points de vente. Ces services comprennent :

- des cafés étudiants;
- des bistros;
- des cafétérias;
- des services de traiteur;
- de la restauration haut de gamme.

Il est évident que les habitudes alimentaires de la société sont en mutation. Autrefois peu préoccupés par le contenu de leur assiette et fervents de malbouffe, les étudiants souhaitent dorénavant déguster des repas équilibrés, composés d'aliments plus sains. D'autant plus que des études démontrent que les étudiants en meilleure santé réussissent mieux à l'école et dans la vie<sup>1</sup>. Dans un contexte où l'on dénonce la mauvaise alimentation, où les écoles éliminent les aliments sous vide, où le respect de l'environnement est important, le réseau COOPSCO, fort des valeurs qui l'animent, se démarque et suit les tendances alimentaires et environnementales.

Le développement de saines habitudes de vie par la jeunesse du Québec constitue un des défis primordiaux pour la société québécoise puisque près d'un jeune sur trois est en situation de surpoids. Malheureusement, les dernières tendances indiquent que ce phénomène poursuit sa progression<sup>2</sup>. Dans ce contexte, la nourriture disponible dans les lieux d'éducation devient centrale afin d'inculquer de bonnes habitudes alimentaires. Notamment chez les élèves secondaires car les choix alimentaires sont souvent limités par une faible mobilité et un budget restreint<sup>3</sup>. Le gouvernement québécois s'est doté du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines

<sup>1</sup> <http://bv.alloprof.qc.ca/t1003.aspx>.

<sup>2</sup> Statistique Canada (2010). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009-2010.

<sup>3</sup> Ensemble pour les générations futures - Politique québécoise de la jeunesse.

habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, *Investir pour l'avenir* qui était un pas dans la bonne direction.

Soulignons que la clientèle étudiante cherche à suivre les dernières tendances, incluant celles de l'alimentation. Au 21<sup>e</sup> siècle, le niveau de sophistication de cette clientèle augmente et les attentes élevées doivent souvent composer avec un budget limité. À l'écoute de cette tendance, le réseau COOPSCO croit qu'il faut oser présenter des aliments et des mets nouveaux, profitables, abordables, pratiques et versatiles : des mets dont les ingrédients se prêtent à une multitude d'applications. Par conséquent, un des enjeux au niveau des services alimentaires dans les milieux scolaires est de s'assurer d'offrir de la nourriture santé à des prix abordables.

### **DES SERVICES ÉVOLUTIFS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DU MILIEU**

L'avantage principal des coopératives en milieu scolaire, c'est qu'elles sont issues de la volonté de la communauté scolaire de se prendre en main, de se doter d'une entreprise à son image et de proposer des services qui répondent concrètement aux besoins du milieu. Les coopératives ont développé leurs services au rythme des exigences de leurs membres, de leurs partenaires et de leur collectivité. La gestion des services alimentaires s'inscrit directement dans cette vision de développement de la coopérative, en accord avec les besoins et les valeurs de la collectivité du monde scolaire, ce qui la distingue des multinationales.

Les coopératives contribuent à satisfaire tant l'institution scolaire, le personnel et les étudiants. La nature coopérative a permis aux étudiants d'y voir une alternative plus que satisfaisante à leur demande : la récupération de la gestion des services alimentaires par la communauté.

Il y a plusieurs types d'entreprises qui offrent des services alimentaires dans les lieux d'éducation. Sur certains points, les services et la gestion des entreprises privées et des coopératives sont semblables. Toutefois, leur mission est diamétralement opposée et cela a un impact direct sur leur objectif de fonctionnement. Une entreprise privée vise d'abord à faire des profits qui sont investis dans l'entreprise ou versés à son propriétaire. On estime qu'en moyenne les marges générées par les entreprises privées dans la gestion des services alimentaires scolaires sont d'environ 15 % alors que pour les coopératives en milieu scolaire les marges sont de 3 à 4 %. Pour obtenir des marges aussi importantes, l'entreprise privée est évidemment obligée de sacrifier en bonne partie la qualité des produits offerts aux étudiants.

Cette recherche du profit n'est pas un enjeu pour la coopérative puisqu'une coopérative est une association de personnes réunies pour satisfaire leurs besoins communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et la gestion démocratique. La coopération se distingue par des valeurs qui lui sont propres telles que la prise en charge et la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. Aussi, une des caractéristiques spécifiques des coopératives est que les conseils d'administration sont principalement composés d'usagers. Les coopératives en milieu scolaire qui offrent des

services alimentaires ne recherchent donc pas le profit et peuvent utiliser leur énergie à investir dans la qualité des produits offerts afin de s'assurer d'une alimentation saine pour les étudiants.

Cette importance de la qualité se traduit dans la volonté du réseau COOPSCO de faire certifier l'ensemble des coopératives en milieu scolaire offrant des services alimentaires par la certification LEAF<sup>4</sup>. La certification LEAF à trois principaux objectifs :

- Réduire l'impact environnemental de l'industrie canadienne de la restauration, en ciblant l'énergie, l'eau et la réduction des déchets.
- Promouvoir les partenariats communautaires et le concept « de la ferme à la table ».
- Accroître la sensibilisation et le soutien de l'industrie verte de restaurant.

LEAF fournit aux établissements alimentaires de toutes tailles, les connaissances, les outils et la confiance pour aller de l'avant dans leurs efforts environnementaux, tout en soutenant des pratiques commerciales réussies.

#### **UN EXEMPLE DE RÉUSSITE : LA COOP DU CÉGEP DE SHERBROOKE**

Au niveau des années d'existence, la Coop du Cégep de Sherbrooke se qualifie comme une des plus jeunes. Fondée en 2006, elle s'est occupée au départ de la vente de produits informatiques (vente et réparation exclusivement). En 2009, elle fait l'objet d'une refonte et élargit ses services. Au départ, la coopérative offre des services alimentaires en gérant un petit café qui était antérieurement tenu par l'association étudiante. La coopérative offre une alternative saine à la cafétéria du collège gérée par un concessionnaire privé. De 2009 à 2012, la coopérative a bâti sa crédibilité. En 2012, elle se voit octroyer le mandat de gestion de la librairie auparavant assumé pendant 27 ans par un concessionnaire privé. En 2014, moment où prend fin le contrat de la cafétéria, la coopérative obtient la concession de la grande cafétéria du collège.

Depuis, tous les services commerciaux du collège sont gérés par la coopérative. En peu de temps, cette jeune coopérative s'est vue confier un mandat très large. La communauté s'est vraiment prise en charge. Le conseil d'administration constitué d'administrateurs provenant de toutes les sphères de la communauté collégiale (des étudiants, des cadres, des enseignants, des retraités) a permis à la communauté de s'approprier la coopérative.

*« Les gens nous avaient adoptés. C'était devenu leur coop. Elle devenait incontournable. Quand c'est la volonté du milieu, les barrières tombent. »* Madame Stéphanie Roy, directrice générale.

Pour les membres de la coopérative, les retombées sont concrètes même au niveau alimentaire, en effet, la coopérative offre des prix plus bas au niveau alimentaire pour les membres sur les menus du jour.

<sup>4</sup> <http://leafme.ca/fr/mission-objectifs/>.

## **LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : UNE PISTE DE SOLUTION POUR INCITER LES JEUNES À ADOPTER DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES**

À l'heure de l'ultra-connectivité et de l'ère numérique, une partie de la solution vient obligatoirement des technologies de l'information afin d'inciter les jeunes à adopter de saines habitudes alimentaires. Les jeunes n'acceptent plus d'être contraints ou forcés de manière unilatérale, ils souhaitent pouvoir être informés pour pouvoir prendre une décision éclairée. C'est pourquoi le réseau COOPSCO souhaiterait mettre de l'avant un projet innovant qui s'inspire d'un modèle japonais existant et performant.

Au Japon, la presque totalité des services alimentaires est gérée par des coopératives en milieu scolaire. Dans celles-ci, l'étudiant connaît directement les valeurs nutritionnelles des produits alimentaires qu'il achète sur sa facture et dans une application pour téléphone intelligent. L'objectif est de sensibiliser les clients aux nutriments que leur organisme doit consommer par jour afin qu'ils ne mangent pas plus que nécessaire. Évidemment, la quantité énergétique qu'un individu requiert chaque jour varie en fonction de son sexe, sa taille, son âge, son poids et son niveau d'activité physique. Ainsi, l'application de téléphone offrirait la possibilité de calculer ses besoins en calories par jour en identifiant les variables citées précédemment tout en compilant automatiquement les calories consommées lors des repas. Cette piste de solution qui consiste à informer sans contraindre en utilisant le langage et les outils de la jeunesse à travers les technologies de l'information semble particulièrement porteuse pour inciter les jeunes à adopter de saines habitudes alimentaires.

### **RECOMMANDATIONS :**

**Recommandation 1 : Le réseau COOPSCO recommande que lors d'un appel d'offres pour les services alimentaires dans un établissement scolaire, l'option coopérative soit toujours étudiée en priorité.**

**Recommandation 2 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement priorise les partenariats avec les coopératives en milieu scolaire lorsqu'il souhaite promouvoir les saines habitudes de vie.**

**Recommandation 3 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement établisse un partenariat avec le réseau COOPSCO afin de mettre en place des projets pilotes dans les coopératives en milieu scolaire afin de permettre aux jeunes de connaître les calories des produits alimentaires qu'ils achètent à travers l'utilisation des nouvelles technologies.**

## VI. AXE D'INTERVENTION II – UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE

### ➤ LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES

Enjeu de société majeure, le décrochage scolaire occupe une place centrale auprès du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEER) notamment à travers la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire publiée en 2009 : *L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*. Le document de consultation de la future Politique québécoise de la jeunesse rappelle que « des efforts considérables restent à fournir pour atteindre la cible de 80 % de diplomation ou de qualification chez les moins de 20 ans. C'est d'autant plus vrai qu'il existe des disparités importantes entre la réussite scolaire (...) des élèves plus vulnérables notamment ceux des milieux défavorisés ».

Sur le plan purement scolaire, il est évident que la question de la persévérance aux études pour contrer le décrochage scolaire est d'abord et avant tout une responsabilité de l'État. Cependant, une des cinq valeurs coopératives est la solidarité et un des sept principes coopératifs est l'engagement envers la communauté. Ainsi, le réseau COOPSCO souhaite poser des actes concrets afin de lutter contre le décrochage scolaire. Évidemment, il ne souhaite pas remplacer le MEER, mais mettre en place des actions en lien avec ses secteurs d'activité. Une des formes de décrochage est le décrochage économique, c'est-à-dire que l'étudiant ne dispose plus des ressources nécessaires pour continuer à étudier et il est donc obligé d'aller sur le marché du travail sans terminer son cursus scolaire. Les coopératives en milieu scolaire pourraient intervenir à ce niveau de manière très directe en offrant de manière anonyme des cartes cadeaux de repas et des cartes cadeaux pour les outils du savoir.

Actuellement dans le réseau COOPSCO, plusieurs coopératives mettent en place des mesures, notamment à travers des partenariats pour venir contrer le décrochage économique. Par exemple, depuis 1993, la Coopérative d'Édouard-Montpetit est partenaire du *Fonds de poubelle* qui distribue des bourses aux étudiants dans le besoin. Par année, la coopérative contribue directement à la remise de 34 bourses.

#### ENGAGEMENTS

**Engagement 1 : Le réseau COOPSCO s'engage à produire un guide des solutions et des meilleures pratiques à la portée des coopératives en milieu scolaire afin de contrer le décrochage économique.**

**Engagement 2 : Le réseau COOPSCO s'engage à sensibiliser et à mobiliser les coopératives en milieu scolaire afin qu'elles placent le décrochage économique dans leurs priorités au niveau de leurs engagements envers le milieu.**



## VII. AXE D'INTERVENTION III – DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

### ➤ LES INITIATIVES POUR FAVORISER LA CONCILIATION DU TRAVAIL AVEC LES AUTRES SPHÈRES DE LA VIE

Le réseau COOPSCO est un employeur important pour les jeunes sur les campus. En effet, les 60 coopératives membres du réseau COOPSCO génèrent plus de 1 200 emplois étudiants en injectant plus de 3,5 millions \$ en salaires. Ces emplois étudiants sont évidemment pendant les périodes scolaires des emplois à temps partiel. Pour les coopératives en milieu scolaire, l'enjeu de la conciliation travail/famille/études est important et celles-ci offrent souvent une flexibilité dans les horaires et les nombres d'heures à travailler aux étudiants. De plus, le fait d'offrir des emplois qui sont situés physiquement au même endroit que le lieu d'études favorise grandement la conciliation entre travail et études.

Dans le document de consultation de la future Politique québécoise de la jeunesse, on rappelle « qu'une grande méconnaissance subsiste sur les mesures accessibles et appropriées, et plusieurs entreprises demandent à être mieux outillées pour prendre des décisions éclairées. Diffuser les meilleures pratiques d'affaires en matière de conciliation entre la famille et le travail permettrait de populariser l'adoption de mesures qui répondraient aux besoins des travailleuses et des travailleurs, des plus jeunes aux plus âgés ».

Le réseau COOPSCO constate une certaine disparité dans les coopératives au niveau des pratiques de conciliation travail/famille/études. Dans la très grande majorité des cas, cela est dû à un manque d'outils et d'information. C'est pourquoi le réseau COOPSCO souhaite dans un premier temps, au cours de la prochaine année, référencer les meilleures pratiques qui existent en matière de conciliation travail/famille/études dans le réseau. Suite à ce travail, le réseau COOPSCO produira un guide des meilleures pratiques de conciliation travail/famille/études qui sera diffusé à l'ensemble des coopératives en milieu scolaire.

#### **ENGAGEMENT**

**Engagement 3 : Le réseau COOPSCO s'engage à produire et diffuser un guide des meilleures pratiques de conciliation travail/famille/études afin de s'assurer d'un équilibre positif pour les employés étudiants entre leur travail et les autres sphères de leur vie.**

## VIII. AXE D'INTERVENTION IV – UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

### ➤ L'ACCÈS DES JEUNES AUX LIEUX DÉCISIONNELS

Sur la place publique depuis plusieurs mois, la question de la place des jeunes dans les lieux décisionnels représente à l'évidence un enjeu incontournable de la future Politique québécoise de la jeunesse. Dans le document de consultation « Ensemble pour les générations futures » on peut y lire que « ce sont souvent ceux et celles qui ont leur place dans ces lieux décisionnels qui influencent les détails et les modalités des décisions qui y sont prises et qui participent à mettre certaines questions à l'ordre du jour du débat démocratique »<sup>5</sup>. Pourtant, selon une étude de Force Jeunesse réalisée en 2013, seulement 0,07 % des administrateurs des 22 sociétés d'État ont moins de 35 ans<sup>6</sup>.

La place des jeunes comme administrateurs sur les conseils d'administration est une réalité des coopératives en milieu scolaire depuis l'émergence des coopératives au début des années 1940. Formant la majorité des administrateurs pour les soixante conseils d'administration des coopératives du réseau COOPSCO, l'implication et la participation des jeunes revêtent une importance stratégique pour les coopératives en milieu scolaire, chaque année c'est plus de 250 étudiants qui s'impliquent dans le réseau COOPSCO en administrant leur coopérative locale. Les étudiants administrateurs sont la pierre angulaire d'une bonne gouvernance et d'un bon développement des coopératives du réseau COOPSCO. À travers leur engagement, les jeunes développent des habiletés à résoudre des problèmes pratiques de même que de l'adresse dans l'exécution de certaines tâches qui sont de l'ordre des savoir-faire. Mais plus encore, ils développent un ensemble d'attitudes et de traits de comportement témoignant d'habiletés sociales, relationnelles, communicationnelles qui elles, constituent des savoir-être. La combinaison de ces savoirs, savoir-faire et savoir-être, permet un développement complet qui facilite par la suite l'insertion professionnelle.

Un administrateur d'une coopérative en milieu scolaire siège sur le conseil d'administration de sa coopérative environ une fois par mois. Il a comme responsabilité de veiller au bien-être de celle-ci et qu'elle réponde adéquatement aux besoins des étudiants de son institution. Au travers de son implication, il aura la chance de développer de nouvelles compétences reliées à l'entrepreneuriat et à la gestion d'une entreprise.

Évidemment, souvent mise de l'avant lorsqu'il est question de faire de la place aux jeunes sur les conseils d'administration, le développement des compétences des administrateurs est important pour les coopératives. Soulevés dans le document d'orientation dans la plupart des cas, les étudiants engagés possèdent un bagage de connaissances plutôt hétérogènes et ils « n'ont pas nécessairement la formation requise pour bien s'acquitter de leurs fonctions, dès leur entrée en

---

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> <http://journalmetro.com/actualites/national/826150/jeunes-sur-les-ca-les-appuis-saccumulent/>.

poste »<sup>7</sup>. Cet apprentissage expérientiel nécessite une période de temps importante et trop souvent les administrateurs étudiants finissent leurs mandats lorsqu'ils sont en mesure de contribuer pleinement à l'objet de leur engagement. C'est pourquoi, en 2012, le conseil d'administration de la Fédération a décidé de faire du projet de valorisation de l'entrepreneuriat coopératif une priorité stratégique pour le réseau COOPSCO.

Ce projet de valorisation tourne autour de quatre axes :

## LA PROMOTION

Afin d'être encore plus connecté avec la jeunesse québécoise, le réseau COOPSCO a créé un site Web dédié entièrement à la promotion du poste d'administrateur d'une coopérative en milieu scolaire : <http://www.administrateurcoopSCO.com/pourquoi.php>. Intitulé Administrateur COOPSCO, ce site Web a pour objectif de démystifier le rôle et les responsabilités des administrateurs. Le réseau COOPSCO a aussi produit un argumentaire pour stimuler l'implication, des capsules vidéo témoignages ou encore des vidéos de promotion du rôle d'un administrateur.

## LE DÉVELOPPEMENT

Il est évident que les coopératives souhaitent avoir sur leur conseil d'administration les administrateurs les plus efficaces et compétents possible. Le réseau COOPSCO a donc développé un programme de formation pour les administrateurs étudiants :

- Session d'intégration des nouveaux administrateurs (SINA). Il s'agit d'une formation conçue pour les nouveaux administrateurs. Cette formation a pour but de les familiariser avec leur rôle d'administrateur ainsi que la différence d'une entreprise coopérative face aux entreprises traditionnelles.
- Lecture des états financiers : il n'est pas toujours évident de lire et de bien comprendre des états financiers. Pour cette raison, le réseau COOPSCO offre une formation expliquant les bases des différents états financiers ainsi que les questions à se poser face à ceux-ci.
- Les aspects légaux : jouer le rôle d'administrateur n'est pas toujours de tout repos, c'est pourquoi cette formation a pour objectif de démystifier toutes les questions légales face aux responsabilités des administrateurs envers la coopérative.
- Évaluation de la direction générale : la direction générale est l'une des personnes les plus importantes de la coopérative. Il s'agit d'un des devoirs des administrateurs de veiller annuellement à son évaluation. Cet atelier liste tous les éléments à surveiller pour faire adéquatement ce travail.
- L'analyse d'un projet : sur un conseil d'administration, l'administrateur aura à prendre des décisions sur des projets de développement pour la coopérative. Cette formation donne les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées pour faire avancer l'entreprise.

---

<sup>7</sup> Document de consultation, Politique québécoise de la jeunesse 2015.

- Planification stratégique : cet atelier explique les étapes de la démarche de la planification stratégique.

## LA VALORISATION

La jeunesse d'aujourd'hui n'a pas les mêmes priorités que par le passé. À travers le temps qu'ils consacrent bénévolement comme administrateurs, les étudiants souhaitent souvent mettre en valeur leur parcours auprès d'un futur employeur. Cette expérience permet de se démarquer des autres candidats et offre une valeur ajoutée sur leur curriculum vitae. Cependant, la valorisation peut prendre d'autres formes c'est pourquoi le réseau COOPSCO remet des certificats de reconnaissance et des lettres de remerciement aux administrateurs sortants. Des bourses René-Houle d'une valeur de 500 \$, sont aussi remises aux administrateurs qui se démarquent par leur dynamisme dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs de leur coopérative pour reconnaître.

## LA RÉTENTION

Évidemment, les administrateurs des coopératives en milieu scolaire ont la particularité de connaître un certain taux de roulement. En effet, les postes réservés aux étudiants ont une durée limitée pour les administrateurs qui est souvent la durée de leurs études. Comme nous l'indiquions précédemment, trop souvent les administrateurs étudiants de coopératives quittent lorsqu'ils sont en mesure de contribuer pleinement à l'objet de leur engagement. Ces administrateurs représentent une opportunité pour le mouvement coopératif puisqu'ils sont formés et compétents. C'est pourquoi le réseau COOPSCO fait la promotion des compétences des administrateurs auprès des coopératives du Québec.

D'autres groupes de la société ont aussi entrepris de valoriser la formation et l'expertise des jeunes afin qu'ils soient outillés pour siéger sur les conseils d'administration. Par exemple, la Jeune Chambre de commerce de Québec a mis sur pied le programme « Administrateurs de la relève » qui a pour objectif de préparer les jeunes de moins de 40 ans à exercer leur rôle d'administrateur en respectant les meilleures pratiques en matière de gouvernance, notamment sur les conseils d'administration d'organismes à but non lucratif (OBNL). Les participants qui réussissent l'examen final reçoivent une attestation du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval d'une valeur de 1,5 unité d'éducation continue (UEC), décernée par la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval<sup>8</sup>.

Évidemment, l'accès des jeunes aux lieux décisionnels ne peut être dissocié des technologies de l'information. Jusqu'à aujourd'hui l'implication démocratique devait obligatoirement prendre la forme d'une présence physique dans un lieu déterminé pendant un laps de temps plus ou moins important. À l'heure de la connectivité, il est nécessaire que des outils numériques soient mis en place afin d'une part de répondre au besoin démocratique et d'autre part de résoudre la

<sup>8</sup> <http://www.jccq.qc.ca/Activites/Programme-Administrateurs-de-la-releve-/Programme-Administrateurs-de-la-releve-.aspx>.

problématique de la présence physique. Penser la démocratie de demain demande de l'audace, une préparation importante et des analyses concrètes. Le Secrétariat à la jeunesse pourrait accompagner, en collaboration avec le Directeur général des élections et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, des projets pilotes très concrets dans des organisations démocratiques comme le réseau COOPSCO.

En conclusion, il est évident qu'il est très important d'impliquer la jeunesse de demain dans les lieux de décision. Les jeunes offrent une diversité de perspectives au sein des instances décisionnelles. Pour qu'ils puissent jouer ce rôle, il est important de les préparer et de leur offrir les moyens de bien remplir leurs responsabilités d'administrateurs. Évidemment, la place des jeunes dans les lieux décisionnels ne passe pas simplement par les conseils d'administration, le gouvernement doit continuer d'encourager la présence des moins de 29 ans dans les municipalités ou encore à l'Assemblée nationale.

### **RECOMMANDATIONS**

**Recommandation 4 : Le réseau COOPSCO appuie la demande de Force Jeunesse de consacrer un poste dédié à un administrateur de moins de 29 ans afin de s'assurer une représentativité de la jeunesse dans les sociétés d'État.**

**Recommandation 5 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement établisse des liens formels entre les organismes en contact avec la jeunesse comme le réseau COOPSCO et les grandes sociétés d'État afin de fournir chaque année à ces dernières des listes potentielles de jeunes administrateurs.**

**Recommandation 6 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement reconnaisse formellement la formation d'administrateurs de coopératives. Un mécanisme pourrait être mis en place avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le réseau COOPSCO.**

**Recommandation 7 : Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement mette en place des projets pilotes qui lient démocratie et nouvelles technologies.**

## ➤ LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Depuis la première Politique québécoise de la jeunesse en 2001, la participation citoyenne des jeunes et l'engagement bénévole sont des axes d'intervention dans les stratégies jeunesse du gouvernement. Dans cette partie du mémoire, nous aborderons principalement la question de la participation citoyenne des jeunes et l'engagement bénévole dans les lieux d'éducation.

D'abord et avant tout, il apparaît que le bénévolat a aujourd'hui une connotation trop spécifique, parfois même négative, qui ne rejoint pas la jeunesse québécoise. Un travail important de communication devrait être mis en place par le gouvernement, à travers les réseaux sociaux, afin d'essayer d'élargir chez les jeunes la vision de ce qu'est le bénévolat. Il est important de rappeler que le bénévolat peut prendre plusieurs formes et que l'implication dans une association étudiante ou sur un conseil d'administration est du bénévolat au même titre que la Popote roulante.

Il est évident que les milieux scolaires, principalement ceux des niveaux collégial et universitaire, offrent un éventail impressionnant d'occasions de participation citoyenne et d'engagement bénévole. Initiés par et pour les jeunes, ces différents groupes œuvrent dans une multitude de sphères d'activités et leurs actions visent par divers moyens à contribuer au mieux-être de la communauté, à la sensibiliser à diverses problématiques citoyennes, à répondre à des besoins, ou encore à animer la vie étudiante. En effet, « la participation sociale des jeunes aux activités de leur communauté contribue également de façon importante à leur intégration. Elle permet de leur faire prendre conscience de manière concrète des enjeux qui se posent et des pistes d'avenir à saisir »<sup>9</sup>. Bien que la réalité soit beaucoup plus vaste, nous pouvons citer, à titre indicatif, certains groupes tels que les associations étudiantes, les coopératives en milieu scolaire, les groupes environnementaux, les groupes culturels, les services-conseils étudiants, l'organisation de journées carrières ou de voyages d'études ou encore la gestion de médias étudiants.

Grâce à la présence de ces initiatives étudiantes collectives dans le paysage postsecondaire, le collège ou l'université devient un milieu de vie stimulant et accueillant qui favorise le développement de nouvelles habiletés qui vont au-delà des connaissances dans les matières fondamentales des programmes offerts par ces institutions. En effet, par leur engagement, les jeunes développent des habiletés à résoudre des problèmes pratiques de même que dans l'exécution de certaines tâches qui sont de l'ordre des savoir-faire. Mais plus encore, ils développent un ensemble d'attitudes et de traits de comportement témoignant d'habiletés sociales, relationnelles, communicationnelles qui elles, constituent des savoir-être. La combinaison de ces savoirs, savoir-faire et savoir-être, permet un développement complet de l'étudiant qui facilite par la suite son insertion professionnelle. Ainsi, la participation citoyenne des jeunes permet d'améliorer et d'animer les milieux de vie des étudiants, mais il favorise également la réussite

---

<sup>9</sup> Document de consultation, Politique québécoise de la jeunesse 2015.

éducative des jeunes qui s'y consacrent et contribue à la motivation scolaire et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour une grande partie des jeunes qui s'engagent au sein des différents groupes parascolaires, cette implication est souvent un premier pas concret dans la société québécoise. Il est assuré que l'engagement bénévole est susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans la communauté et les institutions de la société québécoise. Il est donc essentiel, comme indiqué dans la partie sur l'accès aux lieux de décision, de valoriser cette implication. La grande majorité des institutions universitaires reconnaissent l'engagement étudiant notamment par l'octroi de crédit scolaire, cela est particulièrement positif. Il serait important d'appliquer cette reconnaissance étudiante par l'octroi de crédit scolaire au niveau collégial. Cependant, la limite principale de cette forme de reconnaissance est qu'elle n'est valable et reconnue qu'en milieu scolaire et qu'elle ne tient pas compte des formations que peuvent suivre les étudiants en dehors du monde scolaire afin de mieux jouer leur rôle de citoyen.

Ainsi, un processus de reconnaissance des acquis et compétences en provenance d'expériences parascolaires devrait être mis en œuvre avec comme point d'ancrage un bilan des acquis complété par l'étudiant en fin de parcours scolaire. Le cadre de référence nécessaire à la reconnaissance devrait être élaboré conjointement par des représentants du ministère de l'Éducation du Québec et des représentants en provenance des milieux d'affaires. Une attestation officielle devrait permettre de contribuer à la reconnaissance des acquis et compétences développées hors programmes scolaires, principalement par le monde de l'emploi. Le réseau COOPSCO souhaite contribuer et être impliqué dans de telles démarches afin de mettre à profit sa connaissance particulièrement importante du milieu parascolaire au Québec.

La participation citoyenne et l'engagement bénévole sont des enjeux qui doivent être mis de l'avant le plus possible. Depuis 2004, les agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse ont pour mandat de stimuler une culture entrepreneuriale coopérative auprès des jeunes de 5 à 35 ans. Ces agents proviennent du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, coordonné par le Secrétariat à la jeunesse, suite au Plan d'action jeunesse 2002-2005 qui résultait de la première Politique québécoise de la jeunesse. Les agents offrent des formations aux enseignants et accompagnateurs de groupes de jeunes, animent des ateliers dans les classes ou dans tout organisme regroupant des jeunes désirant développer les qualités entrepreneuriales et les valeurs de la coopération. Également, ils accompagnent des groupes de jeunes désirant mettre sur pied un projet collectif. Le réseau COOPSCO souhaite que le gouvernement continue dans la prochaine Politique québécoise de la jeunesse et dans la stratégie qui en découlera à encourager la promotion de l'entrepreneuriat collectif chez les jeunes.

Il est évident que cette partie du mémoire sur l'entrepreneuriat collectif aurait eu toute sa place dans l'axe III. Cependant, pour le réseau COOPSCO, l'entrepreneuriat collectif est d'abord et avant tout la résultante d'une participation citoyenne et de l'engagement bénévole de personnes engagées envers leur communauté.

## **RECOMMANDATIONS**

**Recommandation 8 :** Le réseau COOPSCO recommande que le gouvernement reconnaisse formellement l'implication étudiante au niveau collégial par l'obtention de trois crédits collégiaux comme cela est le cas au niveau universitaire. Ces crédits pourraient remplacer un cours à option.

**Recommandation 9 :** Le réseau COOPSCO recommande que la prochaine stratégie jeunesse continue de développer la promotion de l'entrepreneuriat collectif à travers les agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse afin d'encourager la participation citoyenne et l'engagement bénévole.

## **ENGAGEMENTS :**

**Engagement 4 :** Le réseau COOPSCO s'engage à continuer de favoriser la participation des jeunes au conseil d'administration et les emplois étudiants à temps partiel dans les coopératives en milieu scolaire.



## IX. CONCLUSION

La coopération est un principe qui doit être partagé auprès des jeunes pour favoriser leur implication active au sein de leur communauté. Le réseau COOPSCO a pour mission de contribuer au développement des personnes et des collectivités d'enseignement en tant que partenaire privilégié du monde de l'éducation dans la gestion de l'ensemble des services complémentaires à la mission pédagogique des institutions d'enseignement. Les jeunes sont intrinsèquement liés aux coopératives en milieu scolaire, ils en sont membres, ils en sont employés et ils les administrent.

Ainsi, le réseau COOPSCO souhaite que cette nouvelle Politique québécoise de la jeunesse valorise le modèle coopératif afin de continuer à bâtir la société québécoise sur des valeurs de prise en charge, d'égalité, d'équité, de solidarité et de primauté de la personne sur le capital. Soulignons que cette dernière valeur est centrale pour le réseau COOPSCO car l'émergence même du mouvement coopératif organisé est une réponse à l'exploitation de l'humain par l'homme dans le but de maximiser le gain sur le capital investi.

Dans notre monde de plus en plus occidentalisé, obnubilé par l'accumulation du capital financier, il est important, même essentiel, de recentrer nos priorités sur le capital humain et non pas seulement de traiter l'humain comme une ressource épuisable. Cette valeur positionne prioritairement la coopérative comme un outil qu'un groupe de personnes se donne afin d'actualiser leur potentiel humain. Le capital devient alors un simple outil pour permettre à la personne de se réaliser et non pas une fin en soi. La coopérative a donc une utilité économique avec une finalité sociale particulièrement pour la jeunesse du Québec.

Dans ce mémoire, le réseau COOPSCO propose au gouvernement des pistes de solutions innovantes dans plusieurs domaines notamment l'utilisation des nouvelles technologies au niveau des saines habitudes alimentaires et de la démocratie. Notre réseau s'engage aussi à travers des actions concrètes à être partie prenante afin de répondre aux besoins des jeunes Québécoises et Québécois. Le réseau COOPSCO souhaite continuer à permettre aux jeunes de réussir leur passage à l'autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne notamment au-devant des administrateurs chevronnés.

À tous ces égards, le réseau COOPSCO s'engage à collaborer et à adapter son offre de service à la stratégie jeunesse 2016-2021 qui découlera de la future Politique québécoise de la jeunesse.

